

PENSONS POLITIQUEMENT LE SENS DE LA VUE

Paul Klotz

22/07/2024

En quoi pourraient consister des politiques du sensible ? Pour interroger ce qui apparaît comme les nouvelles frontières de l'action politique, la Fondation Jean-Jaurès initie sous l'égide de Paul Klotz la publication de cinq notes consacrées à l'usage des cinq sens dans la cité et aux leviers de transformation politique qu'ils incarnent. La première est consacrée au sens de la vue et interroge l'importance du regard dans la production des rapports politiques.

Force est de constater que la politique contemporaine s'intéresse peu à la production des imaginaires, au lien sensible unissant les individus aux choses. Professionnalisée, technicisée à outrance, elle oublie trop souvent que le citoyen, dans la cité, est un être lui-même sensible. Par-là, il est à la fois le titulaire d'une conception subjective de son environnement autant que le titulaire de cinq sens (la vue, l'ouïe, le goût, le toucher, l'odorat) qui déterminent l'usage qu'il s'en fait.

Or, la politique contemporaine a occulté cette double dimension sensible de l'individu, à la fois poétique et sensorielle : comme si l'expérience éprouvée et vécue par le citoyen n'était pas, avant toute chose, le principal déterminant de son bonheur. En somme, en ne parlant que de réformes extérieures au champ personnel, en étant indifférente à l'expérience quotidienne réduite dans son expression la plus physique, elle semble avoir perdu la moitié de son langage.

Il nous est apparu essentiel de revenir à cette dimension concrète et subjective de la vie collective, à l'essence première des rapports entre les êtres humains et à la nature, en imaginant ce que seraient des politiques du sensible. Ces politiques du sensible auraient vocation à conjurer la brutalisation des imaginaires et des sens que charrie la vie moderne, comme s'en font les témoins des fléaux tels que l'addiction aux écrans, la malbouffe, la pollution lumineuse ou encore la pollution sonore.

Les politiques du sensible doivent au contraire imaginer un nouveau lien aux choses, « politiser l'émerveillement » pour reprendre une formule de Baptiste Morizot¹, et pour cela s'intéresser au vécu sensoriel. Plus que jamais, alors que le phénomène de fracturation de la société s'accélère,

alors que la destruction des écosystèmes ne cesse de progresser, alors que les troubles psychiques explosent au sein de la population, elles appellent à imaginer, pêle-mêle : des politiques de la main tendue, du chant des oiseaux, du regard échangé, de l'odeur des fleurs ou encore de l'alimentation lente et raisonnée.

Pour interroger ces nouvelles frontières de l'action politique, la Fondation Jean-Jaurès initie sous l'égide de Paul Klotz la publication de cinq notes consacrées à l'usage des cinq sens dans la cité et aux leviers de transformation politique qu'ils incarnent. La première, consacrée au sens de la vue, interroge l'importance du regard dans la production des rapports politiques et appelle à placer l'œil au centre d'une série d'initiatives politiques.

L'œil est au centre d'une multitude d'expériences éprouvées

Le regard permet de nouer une relation nouvelle, d'apprécier la beauté d'un paysage, de mesurer les risques d'un environnement, mais aussi de lire ou d'écrire. Plus encore, les fonctions quotidiennes de la vue traduisent le rôle fondamental du regard ; par la vue, l'individu se dote d'une capacité à opérer des distinctions : il sépare le lointain du proche ; il différencie les couleurs entre elles ; il produit un jugement esthétique. L'œil est ainsi le premier siège de la compréhension géométrique des choses, le premier producteur du sensible.

La vue, c'est encore la multitude des sensations. Dans une série de tableaux intitulée *Allégorie des cinq sens*, les peintres anversois Jean Brueghel l'Ancien et Pierre Paul Rubens ont réalisé, entre 1615 et 1618, cinq œuvres métaphoriques consacrées, pour chacune d'entre elles, à un sens. La première, dépeignant la vue, montre une femme contemplant un tableau aux côtés d'un angelot. Elle est assise dans une pièce richement décorée : sur les murs, des portraits et des sculptures s'étalent sans laisser d'espaces ; sur les meubles, des bouquets colorés patientent ; au sol, des livres et des instruments divers gisent : un télescope, des sextants, des globes terrestres.



Allégorie des cinq sens, Jan Brueghel l'Ancien et Pierre Paul Rubens (1617 et 1618) : la vue.

Avec leur œuvre, Brueghel et Rubens cherchent à montrer l'importance de la vue, représentée comme le sens ultime de la société humaniste, celle qui replace la raison et la recherche du progrès au centre des vocations humaines et des avancées scientifiques (lunettes astronomiques, sextants, loupes). Mais la vue attache aussi l'individu à des sphères plus virtuelles : elle concourt au développement des imaginaires (cartes, globes terrestres) et renforce l'attachement à la Nature en donnant une réalité visible à la diversité du vivant et des paysages. La vue constitue ainsi l'un des vecteurs principaux d'appréhension, par l'Homme, de son milieu et, incidemment, de ses origines.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

Un regard amnésique ?

La capacité individuelle à se doter d'une conscience « oculaire » ou « visible » de son milieu semble toutefois avoir été malmenée au cours des dernières décennies, et cela n'est pas sans lien avec la

crise environnementale : plusieurs chercheurs ont caractérisé l'existence d'un *syndrome d'amnésie environnementale générationnel (shifting baseline)* directement lié à la transformation des objets perçus². Concrètement, l'amnésie environnementale traduit le fait que les nouvelles générations sont moins attachées à l'impératif de protection de la nature car elles auraient grandi dans des sociétés où les présences animale et végétale étaient appauvries : il s'en serait suivi une forme d'oubli généralisé à l'égard de ce qu'est réellement la nature, faute de références suffisamment riches.

Observé sous le prisme de l'enjeu environnemental, le rôle de la vue apparaît central. C'est elle qui nourrit l'imaginaire sensible déterminant notre attachement à l'environnement, par exemple en matière de protection de la biodiversité. Réciproquement, lorsque le visible appauvrit la vue, la vue appauvrit les imaginaires. Une étude menée par la biologiste Anne-Caroline Prévot témoigne de cet appauvrissement *écologique* de la vue ; à partir de l'analyse de tous les films d'animation réalisés par le studio Disney, elle montre que la fréquence et la durée des scènes consacrées aux paysages diminue, passant de 80% en 1940 (proportion parmi le total des scènes d'extérieur) à 50% dans les années 2000³.

Se sentir beau dans le regard de l'autre

À côté de cet aspect environnemental, la vue est aussi essentielle à la solidarité et à l'altruisme. Pour Georg Simmel, « l'œil reçoit, d'ailleurs, une fonction sociologique tout à fait unique en son genre »⁴. L'échange de regard est le premier acte de la socialisation : il permet de nouer le contact avec l'inconnu autant que d'avoir un premier avis sur lui. « On ne peut prendre par le regard sans se donner aussi soi-même », écrit toujours Simmel, avant d'ajouter : « Le regard dévoile à l'autre l'âme qui cherche à le dévoiler. Comme de toute évidence cela ne se produit que par le regard les yeux dans les yeux, celui-ci établit la réciprocité la plus parfaite de toutes les relations humaines. »

Dans le regard, se trouve aussi probablement l'essence mystérieuse de ce qui fait notre humanité : le regard occupe à ce titre une place essentielle dans le soin, dans le réconfort d'une personne triste, où dans la capacité à pouvoir exprimer des vérités difficiles. Regarder son interlocuteur, c'est déjà reconnaître sa dignité. Dans la philosophie du *care*, c'est-à-dire le courant philosophique qui s'intéresse à la manière d'accompagner de la façon la plus digne et attentionnée possible les personnes en situation de souffrance, le regard est une pierre angulaire de l'attention à l'autre : certaines cliniques recommandent désormais à leurs soignants de tout mettre en œuvre pour s'assurer que les échanges de regard avec les patients soient réconfortants et bienveillants.

Le regard apparaît donc comme un acte humain revigorant pour celui qui le produit, mais il confère

aussi un surcroît d'humanité chez celui qui le reçoit. « Le bonheur, c'est de se sentir beau dans le regard des autres », écrit Albert Jacquard⁵, l'un des pères de la philosophie du *care*. Certes, il est parfois difficile de soutenir un regard : celui-ci peut apparaître comme une arme dirigée vers soi ; sa fonction intimidante est réelle et parfois délibérée. Pourtant, malgré ces aspects, l'échange de regards, particulièrement avec des inconnus, paraît être la première base d'une société altruiste, s'occupant des plus vulnérables.

Une triste anecdote mérite ici d'être racontée : le 19 janvier 2022, le photographe René Robert, âgé de 84 ans, est retrouvé mort dans une rue de Paris, après avoir fait une chute sur un trottoir ; avec sidération, on apprendra plus tard, par voie de presse, qu'il était resté allongé inconscient près de neuf heures sur le sol, à la vue – probablement détournée – des passants alentour ; c'est finalement un sans domicile fixe qui, vers 5 heures 30, décida d'appeler les pompiers. Ne pas regarder, c'est aussi souvent s'économiser une forme de culpabilité face aux situations de grande détresse. Les reniements du regard sont en effet omniprésents, particulièrement dans les métropoles : il suffit de prendre le métro pour mesurer combien le regard vers l'autre est d'abord perçu en agression, ou sitôt refoulé de la gamme des interactions humaines.

« Si la matière grise était plus rose, le monde aurait moins les idées noires » (Pierre Dac)

Si le regard fait, chez l'individu, une partie de l'attachement à la Nature et à l'Autre, il contribue aussi grandement au développement de l'équilibre personnel. On comprend naturellement comment les expériences de la vue déterminent, dans un milieu donné, le sentiment du bonheur : vivre au pied d'une tour grise, dans une ville d'un million d'habitants, vous oblige à lever la tête à 180° pour observer le ciel ; à l'inverse, celui qui se lève au flanc de la montagne embrasse du regard les forces monumentales de la nature, l'infini dégagé de l'horizon et les différents degrés de la lumière filtrée par les nuages.

Plusieurs études montrent ainsi l'influence du champ du visible sur le bien-être individuel. En France, le psychologue Jordy Stefan a réalisé un important travail de recherche et de compilation montrant notamment les effets du regard porté sur la Nature dans la santé mentale et physique⁶. Il relève notamment qu'un patient en convalescence post-opératoire ayant vue sur la nature réduit en moyenne sa période de convalescence de 0,74 jours, par rapport à un patient ayant vue sur un autre bâtiment. Une autre étude, réalisée à Chicago sur un échantillon de 145 mères célibataires dans un quartier extrêmement pauvre, a montré que les violences intrafamiliales, particulièrement dirigées vers les enfants, réduisaient lorsque les logements étaient exposés sur de la végétation

plutôt que sur d'autres immeubles, dans des zones particulièrement denses en végétaux⁷.

Si l'intuition d'une corrélation entre vue et bien-être se confirme ainsi en certains endroits, elle s' imagine du reste aisément lorsqu'elle monte en généralité. Or, nous vivons dans un monde chromatiquement appauvri, la plupart de nos objets quotidiens épousant des couleurs ternes. En 2020, le Britannique Cath Sleeman a analysé plus de 7000 œuvres détenues par le Sciences Museum Group (ensemble de musées britanniques consacrés à la science) afin de retirer des tendances générales quant à leurs formes, textures et couleurs. Un tel travail a l'avantage de permettre une analyse chronologique s'étalant de 1800 à 2020 : « chaque objet a été attribué à une tranche d'année (couvrant vingt ans), en fonction de la première année associée à l'objet. Nous avons ensuite calculé le mélange de couleurs parmi les objets de chaque groupe »⁸. Le résultat de l'analyse est stupéfiant : la place du gris croît au fil du temps du fait notamment de l'abandon de certains matériaux au profit du plastique ; au total, les couleurs noires, blanches et grises occupent désormais près de 50% de l'environnement chromatique, contre à peine 15% en 1800.

Dans son *Petit Livre des couleurs*, l'historien de l'art Michel Pastoureau attribue la victoire de ce trio de couleurs – noir, blanc, gris – à plusieurs facteurs : le développement de la photographie et du cinéma, initialement bichrome ; le message puritain que véhicule le noir, notamment chez les protestants comme Henry Ford, lequel a refusé de ne jamais vendre ses modèles Ford T autrement qu'en noir ; et, enfin, l'influence de la mode et le milieu de la couture, ayant érigé le noir en symbole de l'élégance⁹. La victoire du noir et du gris est aussi visible dans l'architecture : le style brutaliste, qui caractérise notamment les grands gratte-ciels construits aux États-Unis dans les années 1960, rejette la couleur : le noir devient affaire de sérieux, de gravité ; inversement, les couleurs fortes ou saturées sont souvent associées à une forme de naïveté ou au retour en enfance.

Cet appauvrissement de l'environnement chromatique est dommageable : il réduit l'amplitude du sens de la vue et diminue en conséquence l'expérience visuelle sensible. En outre, il agit directement sur les imaginaires, car les couleurs véhiculent un message et peuvent être utilisées comme des *incitants* au service de certaines actions.

Plusieurs études ont en ce sens montré la fonction sociale et psychologique que pouvaient revêtir les couleurs, mais une illustration en vaudra ici cent : prenons l'exemple du rose. En 1979, le chercheur américain Alexander Schauss fait peindre en rose les murs des cellules d'une prison militaire américaine, milieu viril par excellence, dans l'espoir de réduire l'agressivité des détenus. Résultat : selon un rapport publié par la Navy après cinq mois d'expérimentation, une exposition des détenus au rose pendant quinze minutes réduisait effectivement leur agressivité durant les trente minutes suivantes, leur rythme cardiaque et leur pression sanguine diminuant¹⁰.

De la même manière, le vert « naturel » pourrait avoir un effet non négligeable sur le bien-être individuel : dans une étude publiée en 2015, le groupement Human Spaces montre que « comparativement à ceux qui travaillent dans des environnements dépourvus de connexion à la nature, les employés dont les environnements sont dotés d'éléments naturels comme de la verdure ou un éclairage naturel notent une hausse de 15% de leur sentiment de bien-être, sont 6% plus productifs, sont 15% plus créatifs »¹¹.

Colorer le monde

Le sens de la vue peut-être utilement mobilisé à plusieurs stades de la réflexion politique : par les couleurs qu'il perçoit, il influe sur les comportements individuels ; par les objets qu'il appréhende, il peut conduire à un attachement plus grand à la Nature et à sa diversité ; par le regard qu'il institue, il contribue à déterminer le niveau d'altruisme et de solidarité au sein d'une société. C'est la raison pour laquelle il semble pertinent de penser une politique de la vue, laquelle doit s'inscrire dans l'ensemble plus grand des politiques des cinq sens que cette note inaugure. Le projet d'élaborer une série de propositions concrètes visant à faire des véritables « politiques de la vue » serait toutefois ici trop vaste ; il n'en demeure pas moins possible de dresser quelques pistes.

D'une part, la Nature : lorsqu'elle était ministre en charge de la transition écologique, en 2015, Ségolène Royal s'était prononcée à plusieurs reprises en faveur d'un droit au paysage¹², en annonçant notamment une initiative intitulée « Paysages et jardins en action », ayant vocation à défendre les paysages français et à valoriser leur importance auprès des citoyens. Cette initiative n'a pas eu de suites réelles, mais pourrait être relancée en associant collectivités territoriales, paysagistes, citoyens et associations autour d'une sensibilisation commune aux paysages. Les cadres juridiques relatifs aux Plans locaux d'urbanismes (PLU) et aux Schémas de cohérence territoriale (SCOT) pourraient aussi évoluer pour mieux valoriser le « droit au paysage » des individus et lui donner une véritable consécration juridique.

En effet, éprouver la nature par la vue contribuerait directement à lutter contre le syndrome d'amnésie environnementale générationnelle précédemment évoqué, mais encore à consacrer implicitement, pour chaque individu, la reconnaissance d'un droit d'accès à la beauté, laquelle ne saurait être réservée aux seuls citoyens disposant d'une maison ayant vue sur la mer ou sur des espaces sauvages.

Plus largement, la France gagnerait à s'inspirer du « droit d'accès à la nature », élément du droit coutumier des pays nordiques permettant à chacun d'accéder à la nature, y compris sur des propriétés privées, à condition de faire un usage respectueux de cet accès. Connue sous le nom

d'*Allemansrätt*, ce principe s'apparente à une servitude d'utilité générale au profit du public par laquelle les citoyens peuvent bénéficier d'un accès direct aux paysages et à la diversité du vivant. Il faudrait imaginer la consécration d'un principe juridique similaire en France, à rebours de la loi du 2 février 2023¹³ qui pénalise désormais à un an de prison les promeneurs pénétrant dans des propriétés rurales ou forestières privées¹⁴.

D'autre part, la solidarité : le sens de la vue est producteur de lien social, cela a été dit. Comment, dès lors, renforcer ses capacités « politiques » pour l'instituer en véritable médium de l'action publique en faveur de la cohésion sociale ? Dans *La clinique de la dignité*, la philosophe Cynthia Fleury expose les fondements de la philosophie du *care* et montre comment, dans des institutions médicales et paramédicales de plus en plus nombreuses, les soignants sont progressivement amenés à moduler leurs regards pour les rendre plus doux et renforcer la confiance des patients¹⁵. Mais le lien entre regard et dignité ne s'arrête pas au seuil de la santé. Si la dignité se manifeste dans le fait d'être regardé, il existe aussi un champ du visible consubstantiel à l'affirmation de sa propre humanité.

Prenons, en ce sens, l'exemple du ciel étoilé. Dans son **discours de campagne présidentielle** prononcé à Toulouse le 4 avril 2022, Jean-Luc Mélenchon a fait le choix de pousser, fort opportunément, les frontières convenues de la politique sur le champ nouveau du sensible en évoquant la place de la « nuit » dans nos sociétés contemporaines. « Quel est ce monde ? Savez-vous que le quart de l'humanité ne sait plus ce qu'est la nuit ? », a ainsi lancé le chef de La France insoumise (LFI) à la foule venue l'écouter, avant de rappeler qu'un quart de la surface terrestre émergée était éclairée artificiellement. Chaque année, cette proportion s'accroît de 2,2%¹⁶. Le Conseil d'État a d'ailleurs, le 3 avril 2018¹⁷, condamné la France pour son manquement à son obligation d'édicter des mesures destinées à prévenir la pollution lumineuse, tandis que l'article L.583-1 du Code de l'environnement dispose que l'État est responsable de l'édiction de prescriptions visant à « prévenir ou limiter les dangers ou trouble excessif aux personnes et à l'environnement causés par les émissions de lumière artificielle et limiter les consommations d'énergie ».

Or, la nuit, la lune et les étoiles ne constituent-ils pas, ensemble, un corpus poétique et sensible contribuant grandement aux sentiments de calme, de mélancolie, d'infinité ou encore de liberté ? Lorsque certains entrepreneurs évoquent la possibilité de déployer des publicités dans l'espace aérien nocturne, il faut y voir une atteinte immédiate aux fondements imperceptibles de la dignité. Là encore, le droit à la nuit, le droit aux étoiles, tout comme le droit au paysage, doivent être des notions acceptées dans le débat public et, ensuite, largement défendues. La vue est sacrée au bonheur des individus.

Un dernier front d'innovation publique pourrait enfin s'ouvrir au bénéfice des services publics. Nous l'avons rappelé : l'ambiance chromatique a une influence sur les sentiments éprouvés par les usagers des services publics, dans les prisons notamment. Dans la continuité de ce constat, l'État pourrait chercher à se départir définitivement de l'image « grise » ou du moins « terne » qui, dans les stéréotypes, colle souvent à l'administration, pour développer un véritable plan de coloration des établissements recevant du public ! Et pourquoi pas imaginer Bercy en rose ?

Conclusion : de l'intérêt d'imaginer des politiques du sensible

Il est peu commun de vouloir intégrer des éléments naturellement placés hors du champ politique dans des réflexions opérationnelles et réalisables à court terme : tel doit pourtant être le sort des cinq sens, grands oubliés des politiques publiques. Les sens, en effet, conditionnent l'expérience de l'individu, la réalité de son vécu et l'intensité du bonheur qu'il éprouve au quotidien. Rien de nouveau dans cela. Mais le sensible peut-il vraiment suffire à transformer la société ?

Pour les penseurs dits « matérialistes » comme Marx, seules les considérations économiques et sociales s'ajoutent au cerveau humain pour définir les rapports interindividuels et la place de chacun dans la société. Les sens sont, tout entiers, conditionnés par les considérations matérielles de la vie des citoyens : « L'homme qui est dans le souci et le besoin n'a pas de sens pour le plus beau spectacle ; celui qui fait commerce de minéraux ne voit que la valeur mercantile, mais non la beauté ou la nature propre du minéral ; il n'a pas le sens minéralogique. »¹⁸.

Cette opinion n'est pas celle de Jean Jaurès, qui consacra notamment sa thèse de philosophie au monde sensible (*De la réalité du monde sensible*). Pour Jaurès, l'expérience sensible de chaque individu serait même au fondement d'une fraternité commune fournissant prétexte à dépasser l'inexorable loi de la condition sociale. C'est cette idée qu'il exprime dans une conférence aux étudiants collectivistes d'Arras, en décembre 1894, à l'occasion de laquelle des réflexions sur la vue sont développées :

« L'humanité est le produit d'une longue évolution physiologique qui a précédé l'évolution historique [...]. Il y avait d'abord l'aptitude à ce que j'appellerai les sensations désintéressées. À mesure que l'on s'élève dans l'échelle de la vie animale, on constate que les sens purement égoïstes se subordonnent peu à peu aux sens esthétiques et désintéressés. Aux rangs inférieurs de l'animalité, la vue est peu développée, l'ouïe l'est peu, ce qui est développé c'est l'odorat, c'est la faculté de préhension [...]. Au contraire, à mesure qu'on s'élève dans l'animalité, voyez se développer le sens de l'ouïe, et le sens de la vue. Et c'est par l'œil qu'arrive à l'animal l'image de la proie, qu'il devrait saisir il est vrai, mais en même temps bien d'autres images lui arrivent qui ne peuvent mettre en mouvement son appétit animal [...]. En sorte que, par la vue inondée d'images

qui dépassent la sensibilité immédiate de l'animal [...] l'univers pénètre dans l'animalité, sous une autre forme que celle de la lutte pour la vie. [...] Dans les autres individus qui vont passer devant lui, avec lesquels les lois du développement économique le mettront en contact, l'individu homme, et l'animal homme, ne verra pas seulement des formes associées ou ennemies, il verra des forces semblables et alors il y a en lui un premier instinct de sympathie imaginative qui, par la ressemblance saisie et constatée, lui permettra de deviner et de sentir les joies des autres, de deviner et d'éprouver leurs douleurs. »¹⁹

En agissant sur le vecteur sensoriel, le politique reconnaît à l'autre sa nature proprement humaine et, du même coup, lui confère une dignité que ni les honneurs ni les richesses ne pourront jamais lui donner. Ainsi décomposé, l'usage des cinq sens doit montrer la voie d'une vie plus harmonieuse, plus douce, délaissant la brutalité du monde tout en renforçant la sobriété, l'altruisme et, finalement, rétablir le vécu heureux. Imaginons aujourd'hui des politiques de la vue comme, demain, des politiques du toucher, du goût, de l'ouïe et de l'odorat.

1. Propos recueillis par Nicolas Truong, « [Baptiste Morizot : "Il faut politiser l'émerveillement"](#) », *Le Monde*, 4 août 2020.
2. Voir par exemple : Cynthia Fleury et Anne-Caroline Prévot (dir.), *Le souci de la nature : apprendre, inventer, gouverner*, Paris, CNRS Éditions, 2017.
3. Anne-Caroline Prévot, *R56 : les représentations de la nature se simplifient-elles depuis 70 ans ?*, [Société française d'écologie](#), 24 avril 2014.
4. Georg Simmel, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, 1908.
5. Albert Jacquard, *Petite philosophie à l'usage des non-philosophes*, Paris, Calmann-Lévy, 1997.
6. Jordy Stefan, *Influence de la présence d'un élément de la nature sur la santé et sur les comportements prosociaux*, Psychologie, Université de Bretagne Sud, 2016.
7. Frances E. Kuo et William C. Sullivan, « [Aggression and Violence in the Inner City: Effects of Environment via Mental Fatigue](#) », *Environment and Behavior*, 2001.
8. Cath Sleeman, « [Colour & Shape: Using Computer Vision to Explore the Science Museum Group Collection](#) », Science Museum Group Digital Lab, 8 octobre 2020.
9. Michel Pastoureau et Dominique Simonnet, *Le Petit Livre des couleurs*, Paris, Éditions Points, 2005.
10. Jean-Gabriel Causse, *L'Étonnant Pouvoir des couleurs*, Paris, Éditions du Palio, 2014.
11. Human Spaces, *Incidence globale du design biophilique sur l'environnement de travail*, 2015.
12. Propos recueillis par Laurent Miguët, « [Ségolène Royal : « Chacun doit pouvoir bénéficier d'un droit au paysage »](#) », *Le Monde*, 1^{er} avril 2015.
13. Loi n° 2023-54 du 2 février 2023 visant à limiter l'engrillagement des espaces naturels et à protéger la propriété privée.
14. Plusieurs propositions de dépenalisation ont depuis été faites : citons par exemple la proposition de loi du 27 mars 2024, déposée à l'Assemblée Nationale et portée par le groupe écologiste.
15. Cynthia Fleury, *La clinique de la dignité*, Paris, Seuil, 2023.
16. Vincent Nouyrigat, « [La pollution lumineuse continue de s'aggraver](#) », *Science & Vie*, 23 mai 2018.
17. Conseil d'État, n°408974, 28 mars 2018.
18. Karl Marx, *Propriété privée et travail*, Troisième Manuscrit, Manuscrits de 1844.

19. Jean Jaurès, Conférence aux étudiants collectivistes d'Arras, décembre 1894.